

CHARTRE D'ENGAGEMENT MUTUEL



ACCUEIL :

Nous nous engageons à vous recevoir avec bienveillance, dans un cadre conçu pour votre confort et votre bien-être. Chaque visite est une occasion de vous offrir un accueil chaleureux et attentionné.

ACCOMPAGNEMENT – INFORMATION :

Notre approche repose sur l'écoute, la transparence et l'honnêteté. Nous nous assurons de vous fournir toutes les informations nécessaires, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou financier. N'hésitez pas à poser des questions ou à exprimer vos besoins : nous sommes à votre disposition.

FORMATION CONTINUE :

Nous nous formons régulièrement afin de développer de nouvelles compétences, mettre à jour nos connaissances et améliorer nos pratiques. Nous suivons les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour garantir des soins de qualité et choisir les formations les plus pertinentes.

TRAVAIL D'ÉQUIPE :

La collaboration est essentielle, et elle se fait ensemble, entre vous et nous, qu'il s'agisse de vous ou de votre enfant. Nous travaillons également en coordination avec les professionnels qui vous accompagnent, avec votre accord.

FACTURATION :

Les prestations sont facturées mensuellement. Les paiements peuvent être effectués par virement, chèque ou en espèces dès réception de la facture.

VOTRE ENGAGEMENT :

Vous êtes un acteur clé dans votre prise en charge ou celle de votre enfant. Votre participation active est essentielle.

- Nous vous invitons à communiquer librement avec nous.
- Nous vous demandons de respecter :
 - Les lieux et leur propreté
 - Le matériel mis à disposition
 - Les personnes présentes
 - Les rendez-vous : merci de respecter les horaires ou de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance en cas d'annulation. À défaut, la séance annulée pourra être facturée.
- Les factures doivent être réglées à réception et avant le 5 du mois.